

PV de l'assemblée générale 2009 de la SVS

Le vendredi 6 février à BAULMES

L'assemblée est précédée par un exposé de Messieurs Pierre-François Raymond et Luc Martin sur le thème de l'AOC Bois du Jura

Pierre-François Raymond a tout d'abord été le délégué du Canton de Vaud pour le projet AOC Bois du Jura, puis il en est devenu le Chef de projet. Aujourd'hui, il est membre du comité de l'association AOC Bois du Jura. Luc Martin est le Municipal des forêts de Sainte-Croix. La Commune de Sainte-Croix est largement concernée par l'AOC Bois du Jura. Luc Martin exposera le point de vue du propriétaire.

Pour introduire le sujet, Pierre-François Raymond propose de visionner un petit film sur l'exploitation dans le Bois du Risoud en 1959. Le film fait réagir plus d'une personne en rappelant les conditions difficiles d'autrefois, mais aussi les belles qualités de bois qui étaient déjà produites dans le passé.

Le cadre est posé : La région du Jura permet de produire du bois à accroissement fin, de bonne résistance et de belle qualité. La sylviculture peut y être pratiquée de manière individualisée, arbre par arbre et l'exploitation doit rester respectueuse des beaux bois et du peuplement. Afin de conserver à l'avenir le Terroir, le Savoir-faire et un produit réputé, il est décidé de fonder une AOC Bois du Jura.

C'est la première fois dans le monde qu'un produit « Bois » pourrait bénéficier d'une AOC. Pour l'alimentaire, il faut compter 8 à 10 ans pour aboutir à une AOC, le dossier de demande de reconnaissance en AOC a été posé en 2004.

Quelles différences avec les labels connus ?

L'AOC a l'avantage de mettre en avant la notoriété d'un produit, une image commerciale de haute qualité, une activité économique locale. Elle permet de répondre à une demande : la traçabilité des produits. D'autre part, si les français partaient seuls dans la quête de l'AOC, le marché Franco-Suisse, important pour les propriétaires de forêt de la région jurassienne, risquerait d'être perdu.

La notoriété du bois du Jura est bonne et ses qualités technologiques ont même été comparées scientifiquement à celle de bois de plaine et des Alpes. Les meilleurs résultats ont été obtenus par le Bois du Jura. Ils sont plus résistants.

Les critères

Les bois doivent provenir du périmètre délimité par le projet. Le mode de sylviculture et le mode d'exploitation doivent respecter les traditions. La sylviculture doit mener vers un mode jardinatoire et l'exploitation doit être soignée. L'utilisation de récolteuse pourrait être limitée pour les coupes visant à produire du bois AOC.

Pour Luc Martin, l'AOC Bois du Jura est un acte de foi, une occasion de se démarquer et de rester dans le marché. Le plus difficile est de mettre tout le monde d'accord dans cette chaîne qu'est la production du bois. La grande valeur de ce projet à ses yeux est de se mettre ensemble pour réaliser quelque chose de positif et de valorisant. Cela pourrait permettre à la jeune génération d'être reconnue.

Nous remercions Pierre-François Raymond et Luc Martin pour leurs exposés intéressants.

Vous trouverez plus d'informations sur le site : www.aocboisdujura.ch

Assemblée

Bienvenue et salutations du Président

Le Président de la Société, André Joly, salue chaleureusement les 51 membres présents et souhaite ses meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite dans les projets de chacun. Il remercie Pierre-François Raymond et Luc Martin pour leur intervention et souhaite la bienvenue à Richard Berger, Municipal des forêts de Baulmes et Christian Rufi, ancien garde forestier et informaticien qui travaille actuellement sur le site Internet de la Société.

André Joly demande si l'assemblée approuve le PV de l'AG 2008. Une seule remarque : Madame Josi n'est pas mentionnée en tant que nouvelle membre. Nous la rassurons, elle fait bien partie de la liste des membres de la SVS et cette lacune est un oubli. Le PV 2008 est approuvé.

Durant l'année 2008, le comité s'est réuni 8 fois dont une pour remercier l'ancien secrétaire, Marc-André Silva. Le comité travaille actuellement sur la refonte du site Internet et la mise en ligne de la Base des Beaux arbres.

Membres

André Joly fait part à l'assemblée la disparition de sept membres de la société :

Monsieur Alfred Audemars, Monsieur Fritz Roniger, Monsieur Ferdinand Von Roten, Monsieur Raymond Rochat, Monsieur Lucien Buffet, Monsieur François Gaillard et Monsieur Louis Bettinelli.

4 personnes ont donné leur démission à la Société. Il s'agit de :

Monsieur Claude Agassiz, Monsieur Benoît Breton, Madame Joséphine Bruttin et Monsieur Milaire Bruttin.

3 personnes ont demandé à faire partie de la société. Il s'agit de :

Madame Viviane Cropt, Monsieur Jean-Louis Cornuz et Monsieur Christian Rufi.

Le mot du président

André Joly retrace les activités de la société en 2008 avec pour commencer la grande course au Val d'Aoste. 50 personnes y ont participé et l'ambiance était particulièrement bonne.

Au mois de septembre a eu lieu la petite course dans la réserve mycologique de la Chanéaz dans le Canton de Fribourg. Tous les participants ont été ébahis par le savoir de Monsieur François Ayer, mycologue de renom, qui a fait durant 30 ans toutes ses recherches à la Chanéaz.

Concernant le service des forêts, André Joly salue et remercie Monsieur Daniel Zimmermann qui a pris sa retraite en tant qu'Inspecteur cantonal. Il mentionne son engagement pour le CEDOTEC, puis LIGNUM avant de prendre ses fonctions au service central comme adjoint, puis comme Inspecteur cantonal. Daniel Zimmermann a succédé à Georges Herbez dans un contexte politique difficile. Il a dû gérer un programme de réorganisation avec en toile de fond le changement de la politique de la Confédération. Est

PV de l'assemblée générale 2009 de la SVS

Le vendredi 6 février à BAULMES

venu Lothar et Daniel Zimmermann a mis en place un système de crise envié par d'autres cantons. Il a aussi développé l'Arboretum qui jouit aujourd'hui d'une reconnaissance nationale. Son épouse, Yolande Zimmermann prend aussi sa retraite après une carrière entière consacrée au bon fonctionnement des secrétariats du service des forêts. Nous les remercions tous deux chaleureusement pour leur travail.

Comptes 2008

Le Trésorier Monsieur Marcel Lacroix présente les résultats des comptes pertes et profits. Ceux-ci font apparaître des recettes pour 9'735.00 CHF et des dépenses pour 12'092.90 CHF. Le résultat financier de l'exercice 2008 se solde par un excédent de dépenses de 2357.90 CHF. Marcel Lacroix explique que la moitié de cette somme représente une facture pour les agendas offerts aux apprentis et payées en décembre 2008 et non en 2009 comme elle aurait dû (les agendas ont été payés 2 fois en 2008, et il n'y aura pas de facture en 2009). L'autre moitié et une perte de 5% subie par le compte PostSoleil2 en cette année de crise.

Rapport de la commission de vérification des comptes

La commission de vérification des comptes composée de Messieurs Fabian Drollinger et Willem Pleines s'est réunie afin de vérifier la comptabilité. En l'absence des deux vérificateurs, c'est Madame Viviane Cropt qui présente le rapport de la commission. Les pièces du journal ont été vérifiées par pointages, le compte de pertes et profit et le bilan ont été contrôlés.

La commission propose à l'Assemblée d'en donner décharge au caissier ainsi qu'aux vérificateurs. L'assemblée applaudit pour libérer le caissier et accepter les comptes.

Budget 2009

Avant de présenter le budget, Marcel Lacroix fait le point sur les recettes de la société et rend l'assemblée attentive au fait que les membres prennent de l'âge, que peu de jeunes nous rejoignent et que la proportion des vétérans ne cesse d'augmenter. Rappelons que les vétérans ne paient plus de cotisation et qu'ils regroupent aujourd'hui plus d'un quart de la société.

Marcel Lacroix fait la proposition suivante : il présente deux budgets 2009, l'un avec la cotisation habituelle de 20 CHF et l'autre avec une cotisation de 30 CHF. La cotisation des membres collectifs resterait à 50 CHF de peur de provoquer des démissions. Il propose à l'assemblée de voter une augmentation de la cotisation de 10 CHF pour les membres individuels. L'assemblée accepte à l'unanimité. Les cotisations 2010 seront donc de 30 CHF pour les membres individuels et de 50 CHF pour les membres collectifs.

Le Budget 2009 prévoit de ce fait 10'900 CHF de recettes incluant les cotisations et une contribution de 2'500 CHF du Fonds d'Action.

Il est prévu de dépenser 10'900 CHF, dont :

Soutien à des associations et divers	Arboretum	200	CHF
	Beaux arbres *	6000	CHF

PV de l'assemblée générale 2009 de la SVS

Le vendredi 6 février à BAULMES

Prix aux apprentis et agendas	200	CHF
Frais d'administration	2700	CHF
Contribution à la mini course	800	CHF
Contribution à la course d'été	1000	CHF

Le budget ne prévoit pas de bénéfice.

L'assemblée générale accepte par applaudissement les comptes 2008 et le budget 2009.

* Présentation du projet « Site Internet et Beaux arbres »

Le mandat qui vient d'être accepté par l'assemblée a été attribué à Monsieur Christian Ruffi. Ancien garde forestier, il possède une société qui élabore entre autres activités des sites internet. Son travail sera de refondre intégralement le site Internet de la SVS et d'y intégrer la Base des beaux arbres. Il prend la parole pour présenter le projet et répondre aux questions de l'assemblée.

Election de la commission de vérification des comptes

Monsieur Fabian Drollinger et Madame Viviane Cropt sont élus pour la vérification des comptes en 2009

Courses 2009

Grande course

La grande course aura lieu en Bourgogne du 25 au 27 juin suite à la proposition de Monsieur Willem Pleines.

Mini course

La mini course aura lieu le 25 septembre à la Tzoumaz où nous visiterons un sentier didactique spécialement conçu pour les non-voyants. Organisation : Marcel Lacroix.

Divers et propositions individuelles

- Quelques participants à l'assemblée remercient pour le choix de la Commune de Baulmes, en effet, les petits villages sont souvent laissés de côté.
- Concernant les membres du comité, plus personne ne travaille au sein du SFFN. Cela pose certains problèmes, pour le secrétariat, mais aussi pour rester actif dans le service forestier. **Le Président appelle à qui veut participer au renouvellement du comité.** La SVS prendra contact avec les nouvelles personnes qui seront nommées à la centrale. Nouvel Inspecteur cantonal, nouvel aménagiste.
- Merci aussi de faire part de vos idées pour les courses.

Fait à La Mauguettaz en mars 2009

Sylvaine Jorand, secrétaire

